

11 CHRONOGRAMME DE LA FORMATION

Le chronogramme est construit sur **30 semaines de cours** dans le centre ressources, avec **8 heures d'enseignement par jour** suivies par l'apprenant.

Afin de faciliter la mise en œuvre des formations École-Entreprise dans les centres ressources et d'assurer une organisation stabilisée de l'enseignement durant un semestre, les dotations horaires de chaque module sont des multiples de 15 heures (qui correspond à une heure d'enseignement par semaine d'une matière durant un semestre). Cette logique permettant une mise en œuvre qualitative de la formation dans le centre ressources s'applique à toutes les formations École-Entreprise.

MODULES			Heures de formation dans le centre ressources			Formation dispensée dans l'entreprise	
Intitulé	Modules communs au CAP cuisinier	Total	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	
Modules de compétences générales et particulières			345	195	150		
1	Métier et formation - SV501	CS501	15	15	-	-	-
2	Développement de la forme physique par la pratique du sport - SV502	CS514	30	15	15	-	-
3	Hygiène, santé, sécurité et environnement - SV503	CS502	15	15	-	X	-
4	Communication en milieu de travail - SV504	-	60	30	30	X	X
5	Mesures et dosages - SV505	CS504	15	15	-	X	-
6	Structures d'exploitation, locaux, matériel et équipements - SV506	-	15	15	-	X	-
7	Informatique - SV507	-	45	30	15	-	-
8	Principes de nutrition / alimentation - SV508	CS506	30	15	15	X	X
9	Gestion - SV509	CS509	15	-	15	-	X
10	Décoration - SV510	-	30	15	15	X	X
11	Techniques culinaires - SV511	-	15	15	-	X	-
15	S'intégrer dans le monde du travail - SV515	CS515	60	15	45	-	-
Modules spécifiques au métier			135	45	90		
12	Service en salle - SV512	-	60	45	15	X	X
13	Service au bar - SV513	-	45	-	45	-	X
14	Le service à l'étage ou room-service - SV514	-	30	-	30	-	X
Total			480	240	240		

Vu la similitude de plusieurs modules de formation dans les référentiels de formation CAP serveur et CAP cuisinier (voir colonne « Modules communs au CAP cuisinier ») et afin d'assurer une bonne gestion des ressources attribuées par le MEFPA, les centres ressources chercheront à regrouper les apprenants des deux formations pour les cours des modules communs, chaque fois que possible, notamment lorsqu'il y a une coïncidence horaire dans les chronogrammes respectifs.